

Expérimentation du réseau collaboratif distribué

Notice explicative pour la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt

Version	Date	Modifications
1.0	26/09/2025	Version initiale

1. PRESENTATION DES BOITES A VELO - FRANCE

L'association des Boîtes à Vélo - France poursuit, depuis plus de 10 ans, un objectif non partisan, d'utilité sociale et d'intérêt général visant à représenter les métiers de ses adhérent.e.s et à promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement professionnel principal.

Elle contribue ainsi à généraliser le vélo comme moyen alternatif aux véhicules motorisés pour le transport des biens et des personnes en milieu urbain, péri-urbain et rural.

Pour réaliser ses objectifs, l'association nationale entend notamment :

- ⇒ Rassembler le plus largement les professionnel.le.s à vélo et les associations locales des « Boîtes à Vélo » tout en favorisant les synergies et échanges de bonnes pratiques entre eux ;
- ⇒ Mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement, proposer des services de conseil, favoriser les publications scientifiques, organiser des conférences, débats ou réunions sur tous les sujets liés au transport des biens et des personnes, à l'entrepreneuriat à vélo, au développement durable et, plus généralement, sur toute thématique pouvant se rapprocher de l'objet social de l'association.
- ⇒ Mener des actions de plaidoyer et de communication auprès des acteurs publics et privés en faveur des conversions professionnelles et du développement du vélo comme moyen de transport des biens et des personnes.

2. PRESENTATION DU PROGRAMME CEE CYCLO-CARGOLOGIE

Le programme Cyclo-cargologie a comme objectif de contribuer au développement de la cyclologistique au niveau national. Faisant partie du dispositif CEE (Certificats d'économies d'énergie), il se développe sur une période de 3 ans, avec échéance fin 2026. Il est construit autour de 3 actions : sensibilisation et accompagnement, formation et métiers, et outils d'interconnexion.

Depuis une dizaine d'années, le volume de la logistique du dernier kilomètre a décuplé, et ce fortement porté par l'essor du commerce en ligne, des courses à domicile et de la vente entre particuliers, avec un impact direct sur la congestion et la pollution de l'air des centres-villes.

La livraison à vélo-cargo constitue bien souvent le seul moyen de transport écologique et efficace qui permet de respecter les créneaux de livraison en heure de pointe avec une capacité de transport volumétrique importante.

Pour en savoir plus sur le programme Cyclo-cargologie, rendez-vous sur le site internet www.cyclocargologie.fr

3. PRESENTATION DE L'EXPERIMENTATION DU RESEAU COLLABORATIF DISTRIBUE

L'ambition de cette expérimentation est de tester une nouvelle approche, standardisée et qui décuple les possibilités d'usage de vos données : le "**réseau collaboratif distribué**". Cette solution vise à combiner un langage commun de données et une architecture logicielle souple pour fluidifier les échanges de données.

D'octobre 2025 à avril 2026, nous lançons une expérimentation en conditions réelles de cette solution, portée par les Boîtes à Vélo - France et avec le soutien de la DGITM (Ministère des transports).

Vous trouverez plus d'information sur l'expérimentation, ses enjeux, son planning ainsi que des éléments techniques dans la [présentation disponible sur le site cyclocargologie.fr](http://www.cyclocargologie.fr).

Pour cette expérimentation, nous recherchons au maximum dix structures participantes, correspondant à un maximum de cinq terrains d'expérimentation (un terrain d'expérimentation impliquant au moins une entreprise de cyclogistique et un donneur d'ordre).

4. AIDE AU REMPLISSAGE DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Vous vous apprêtez à remplir un formulaire afin de rejoindre l'expérimentation du réseau collaboratif distribué, dans le cadre du programme Cyclo-cargologie. Le formulaire que vous allez remplir va permettre aux Boîtes à Vélo – France, qui pilotent et financent l'expérimentation, de :

- vérifier que la situation de votre entreprise permet bien sa participation à l'expérimentation (critères obligatoires),
- garantir un traitement équitable des candidatures,
- sélectionner les candidatures les plus propices pour maximiser l'impact de l'expérimentation.

Le questionnaire sera adapté selon que vous soyez une entreprise de cyclologistique, ou une entreprise « donneuse d'ordre » faisant appel à de la prestation cyclologistique. Les premières questions ont pour objectif de vérifier que vous répondez bien aux critères obligatoires pour participer à l'expérimentation, à savoir :

- être une entreprise de cyclologistique, ou être un donneur d'ordre faisant appel à de la cyclologistique ;
- avoir la capacité et le temps de participer à l'expérimentation conformément au calendrier de l'expérimentation ;
- avoir déjà un socle numérique suffisant.

Les questions suivantes nous permettront d'affiner la sélection, dans le cas où le nombre de candidatures éligibles dépassaient le nombre maximal de structures pouvant participer. Nous cherchons principalement à maximiser l'impact de l'expérimentation, ce qui passe par la prise en considération de plusieurs enjeux de représentativité de la filière logistique, et notamment cyclologistique. Nous chercherons ainsi à diversifier les terrains d'expérimentation et tester des scénarios opérationnels divers d'un point de vue :

- des types de structures représentées : TPE, PME, ETI, Grands groupes ;
- des filières logistiques et typologies de marchandises transportées : colis/messageries, déchets, alimentaire, produits spéciaux... ;
- de la géographie, en privilégiant des territoires variés ;
- des logiciels utilisés ;
- de la politique SI : développement internalisé ou externalisé ; utilisation de logiciels « sur étagère » ou logiciels conçus sur mesure...

Par ailleurs, nous serons intéressés par la possibilité de tester des scénarios particuliers, par exemple :

- un donneur d'ordre qui travaille avec plusieurs prestataires cyclologistique sur un même territoire
- une entreprise cyclologistique qui travaillent avec plusieurs donneurs d'ordre et cherche à mutualiser des tournées.

Si vous et vos partenaires vous reconnaissez dans ces exemples, nous vous invitons à le mentionner clairement.

5. ESTIMATION DU TEMPS NECESSAIRE POUR PARTICIPER A L'EXPERIMENTATION

A titre indicatif, chaque membre de l'expérimentation pourra être sollicité pour :

- Un atelier de revue d'ontologie de 2h,
- Un atelier de validation de scénario opérationnel de 2h,
- Deux réunions d'interface avec l'éditeur de leur logiciel métier d'1h chacune : $2 \times 1h = 2h$,
- Des débriefs hebdomadaire de 30 minutes avec l'équipe projet pendant la phase opérationnelle de l'expérimentation, sur 6 semaines : $6 \times 30' = 3h$,
- Du temps passé pour gérer les aléas de l'expérimentation au quotidien, sur la base d'environ 1h par semaine : $6 \times 1h = 6h$,
- Un entretien de débriefing de 2h en fin d'expérimentation.

Ainsi, chaque membre de l'expérimentation devra consacrer au moins 15-20h à l'expérimentation.

Au-delà de ce volume horaire, nous attendons de la part des candidats retenus qu'ils soient suffisamment réactifs pour permettre les corrections techniques nécessaires pendant la phase d'expérimentation.

6. ETAPES DE SELECTION DES CANDIDATS

Ouverture des candidatures à l'AMI	25 septembre 2025
Date limite de candidature	16 octobre 2025
Présélection des candidats	22 octobre 2025
Entretiens de validation pour les candidats éligibles	Du 23 au 27 octobre 2025
Sélection finale des candidats	31 octobre 2025

Si le nombre de candidatures ne permet pas d'atteindre le nombre de participants attendus, une deuxième vague de candidatures est susceptible d'être ouverte.